



Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20260513-2026-093-AR
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception en préfecture : 13/05/2026
PUBLIÉ LE 13 MAI 2026

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



N°2026-093

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf avril à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 23 avril 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

ELECTION AU POSTE VACANT D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL DE TERRITOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) PARISESTMARNE&BOIS

Rapporteur : M. Laurent JEANNE

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, Mme AMAR, M. GOUPIL, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. PICOT, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. AKKOUCHE, M. DUVAUDIER, M. NGANDE, Mme ASHRAF, M. BASTIN, M. EOUZAN, Mme BENAHMED, M. FORHAN, Mme CIPRIANO, M. MESNAGER, Mme BERTRAND, M ANCIAUX, Mme SAUSSEREAU, M. SLIMOVICI, M. BOICHOT, Mme DE OLIVEIRA, Mme THÉOPHILE, Mme ANTONIE, M. SZOLLOSI, M. BANTSIMBA, Mme CASTELLAR, Mme KASSOU, Mme ADOMO, M. LAMOTTE, M. SY, M LEGER, Mme MALEK, M. JACQUIN BEAUDOIN, M. GUINTRAND, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

M. LATRONCHE (donne procuration à Mme AMAR), Mme LE THIES (donne procuration à Mme ASHRAF), Mme CARPE (donne procuration à Mme MUSSOTTE-GUEDJ), Mme DEISS (donne procuration à Mme CASTELLAR), M. HIRIDJEE (donne procuration à Mme ABCHICHE), Mme SANZ (donne procuration à M. NGANDE), M. RIBEIRO (donne procuration à M. GOUPIL), M LHOSTE (donne procuration à M. DUVAUDIER), Mme DE JESUS MARGADO (donne procuration à M LEGER), Mme GARCIA (donne procuration à M. GUINTRAND)

Secrétaire de séance : Mme MUSSOTTE-GUEDJ

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 39

Nombre de procurations : 10

Nombre de votant(e)s : 41

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

HÔTEL DE VILLE - 14 RUE LOUIS TALAMONI - 94507 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - TÉL.: 01 45 16 40 00



Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.5211-6-2 et L.5211-6-1, L.5219-1 et suivants ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015, publié au journal Officiel le 13 décembre 2015, relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Champigny-sur-Marne ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°75-2019-10-14-001, adopté le 14 octobre 2019, fixant le nombre total de sièges que comptera l'organe délibérant de la métropole du Grand Paris ainsi que celui attribué à chaque commune membre ;

Vu la délibération n°2026-032 du 21 mars 2026 du Conseil municipal de Champigny-sur-Marne relative à « l'Élection, au scrutin de liste avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, des conseillers territoriaux qui siègeront au Conseil de Territoire de ParisEstMarne&Bois » ;

Considérant ce qui suit :

L'élection des 12 conseillers territoriaux a été effectuée le 21 mars 2026 par délibération n°2026-032 par le Conseil municipal de Champigny-sur-Marne, à bulletin secret et au scrutin de liste avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne selon les règles suivantes :

- Scrutin de liste à un tour ;
- Sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation ;
- Parmi les conseillers municipaux ;
- Chaque liste doit respecter la parité ;

A la suite de la démission d'un conseiller municipal, le 15 avril 2026, il convient de procéder à l'élection d'un conseillers territorial pour le remplacer.

Considérant qu'une seule liste de candidature a été déposée.

ARTICLE 1: ELIT , en remplacement du conseiller démissionnaire, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, en qualité de membre titulaire pour siéger au sein du Conseil de Territoire :

- Monsieur Alain MESNAGER

ARTICLE 2: DIT que la liste des conseillers territoriaux élus en qualité de membres titulaires pour siéger au sein du Conseil du Territoire est désormais la suivante :

1. Laurent JEANNE
2. Aurore THIROUX
3. Sophie AMAR
4. Michel DUVAUDIER
5. Catherine MUSSOTTE-GUEDJ
6. Philippe DUBUS
7. Sabrina ABCHICHE
8. Philippe LHOSTE
9. Céline THEOPHILE
10. Henrique RIBEIRO
11. Asma ASHRAF
12. Julien LEGER
13. Caroline ADOMO
14. Alain MESNAGER

A l'unanimité des suffrages exprimés,

38 votes pour,

M. Laurent JEANNE, Mme Aurore THIROUX, M. Patrice LATRONCHE, Mme Sophie AMAR, M. Grégory GOUPIL, Mme Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, M. Yohann PICOT, Mme Christine ARRON, M. Philippe DUBUS, Mme Sabrina ABCHICHE, M. Saphir AKKOUCHE, Mme Odile LE THIES, M. Michel DUVAUDIER, Mme Geneviève CARPE, M. Léon NGANDE, Mme Asma ASHRAF, M. Wilfrid BASTIN, M. Pascal EOUZAN, Mme Jacqueline BENAHMED, M. Jean-claude FORHAN, Mme Isabel CIPRIANO, Mme Isabelle DEISS, M. Alain MESNAGER, M. Arif HIRIDJEE, Mme Delphine BERTRAND, M. Xavier ANCIAUX, Mme Tatiana SAUSSEREAU, M. David SLIMOVICI, M. Caroline BOICHOT, Mme Martine SANZ, Mme Cristina DE OLIVEIRA, M. Henrique RIBEIRO, M. Philippe LHOSTE, Mme Céline THÉOPHILE, Mme Anna-Maria-Luminita ANTONIE, M. Thomas SZOLLOSI, M. Yannick BANTSIMBA, Mme Inès CASTELLAR

3 abstentions,

Mme Teresa GARCIA, M. Thierry GUINTRAND, Mme Fily KEITA-GASSAMA

8 NPPV

Mme Rosalie DE JESUS MARGADO, Mme Zohra KASSOU, Mme Caroline ADOMO, M. Matthieu LAMOTTE, M. Mamadou SY, M. Julien LEGER, Mme Charlotte MALEK, M. Tidjan JACQUIN BEAUDOIN



M. Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Île-de-France



La secrétaire de séance
Mme Catherine MUSSOTTE-
GUEDJ